



Hôtel de ville | Town Hall

50, avenue Westminster sud, Montréal-Ouest (Québec) H4X 1Y7
50 Westminster Avenue South, Montreal West, Quebec H4X 1Y7

☎ (514) 481-8125
☎ (514) 481-4554
✉ info@montreal-ouest.ca
info@montreal-west.ca

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA REVITALISATION DES FAÇADES ET ENSEIGNES COMMERCIALES ET L'ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Documentation requise

Lors de la demande

Rénovation d'une façade :

- Résolution du conseil suivant la procédure du PIIA;
- Copie du permis de construction;
- Procuration écrite du propriétaire le cas échéant;
- Soumission, pour les travaux admissibles, d'au moins deux (2) entrepreneurs détenant une licence de la RBQ et une photocopie de leur licence d'entrepreneur ayant produit les estimés OU une soumission ventilée du coût des matériaux si le requérant effectue les travaux lui-même;
- Plans, coupes, élévations et illustration des travaux;
- Photographie de la façade faisant l'objet des travaux;
- Consentement écrit du propriétaire le cas échéant, à ce que la subvention soit versée au locataire-requérant;
- Autres documents pertinents : _____.

Rénovation ou nouvelle enseigne :

- Résolution du conseil suivant la procédure du PIIA;
- Certificat d'autorisation d'affichage;
- La soumission du fabricant d'enseigne;
- Autres documents pertinents : _____.

Travaux d'accessibilité :

- Permis de construction;
- Procuration écrite du propriétaire le cas échéant;
- Soumission, pour les travaux admissibles, d'au moins deux (2) entrepreneurs détenant une licence de la RBQ et une photocopie de leur licence d'entrepreneur ayant produit les estimés OU une soumission ventilée du coût des matériaux si le requérant effectue les travaux lui-même;
- Plans, coupes, élévations et illustration des travaux;
- Photographie de la façade faisant l'objet des travaux.

- Consentement écrit du propriétaire, le cas échéant, à ce que la subvention soit versée au locataire-requérant;
- Autres documents pertinents : _____.

Suivant la fin des travaux

- Quittance de l'entrepreneur; OU
- Reçu d'achat des matériaux dans le cas où le requérant effectue lui-même les travaux.